

Le cerveau est un produit de l'évolution naturelle dans le monde du vivant. Il est un produit biologique dont le fonctionnement constitue un vaste champ d'études très spécialisées qui dépassent les compétences du modeste philosophe existentiel, un tantinet phénoménologue, et donc enclin à se prétendre responsable de ses actes, c'est-à-dire de ses faits et théories, et donc de ses cohérences comme de ses absurdités – qu'il signe, s'engageant délibérément. En d'autres termes, il se pose comme un être de liberté, liberté sans laquelle il ne serait pas possible de parler de cohérence ou d'absurdité, ni d'engagement et de responsabilité, ni de création et de créativité. Bien sûr, c'est en situation que nous sommes libres, et nous n'avons pas toujours choisi les situations au cœur desquelles, certes plus ou moins judicieusement, nous définissons nos choix et créons nos déterminations.

Liberté et créativité. Voilà deux points qui embarrassent les neuroscientifiques embarqués sur le cargo du déterminisme, mais soucieux de ne pas jeter par-dessus bord le *mana* de la responsabilité, tout en avouant que l'accès aux arcanes de la matière cérébrale leur résiste ici et là. Mais ce n'est pas cette résistance qu'ils déplorent, ils savent qu'ils la vaincront progressivement ; non, ce qui les ennuie, c'est le fait que, en attendant, la philosophie a encore de beaux jours devant elle et que les philosophes, tenus pour des métaphysiciens, ont ainsi le champ libre pour semer et propager leurs abstractions. Pourtant les philosophes se réjouissent comme tout un chacun des progrès exponentiels de la science. Certes, leurs démarches, dites introspectives, ne se prêtent guère aux vérifications mesurables – qui caractérisent, tel un code d'honneur, la méthode scientifique – et se traduisent le plus souvent par des descriptions improbables interprétées par le matérialiste comme des visions subjectives ou des œuvres de l'imagination.

C'est reconnaître qu'elles sont des œuvres, c'est-à-dire des créations, activités dont la recherche expérimentale s'évertue alors de rendre compte d'un point de vue neurobiologique. De ce point de vue, on parle aisément de l'« activité » du cerveau ou de « création » de circuits neuronaux, termes banalisés rendus équivalents à fonctions, fonctionnalité, fonctionnement, qui conviennent mieux lorsqu'il s'agit d'examiner une « machinerie », terme assez prisé dans les milieux positivistes pour évoquer le système nerveux. Or ne serait-il pas plus correct de dire qu'une « machinerie » *produit* des phénomènes, et d'attribuer le terme de *création* à une *activité* qui, en tant que telle, sait de quoi il s'agit, autrement dit à une réalité qui a idée d'elle-même quand elle agit, quand bien même aurait-elle été produite par ladite machinerie ?

Les trois principales fonctions d'un organisme vivant sont la fonction alimentaire, la fonction défensive et la fonction reproductive. En un mot : la survie. La langue française nous autorise quelque fantaisie à leur propos. Nous pourrions en effet les appeler les « trois P » : proies, prédateurs, partenaires. Elles concernent aussi l'animal humain. Mais celui-ci n'en reste pas là. Certes, la survie suppose aussi adaptation au milieu de vie. Passons par-dessus des millions d'années d'évolution naturelle et plaçons-nous devant cette merveille qu'est le cerveau humain actuel, produit de cette longue chaîne sélective qui procède sans aucun plan et qui n'aurait pas été aussi bien conçu par un créateur divin, lequel, soit dit en passant, n'est pas plus mystérieux que le fait inexplicable de la Nature dont

- 121 -

l'avantage est que, visible et palpable, elle se laisse observer. On se demande d'ailleurs pourquoi le darwinisme offusque tant les « créationnistes »¹, hormis le fait que la filiation humaine s'y avère indirecte. Adam doit passer par le biologique. La conscience, ce « truc »² qui a idée de soi, doit donc elle-même passer par le biologique.

Aussi ne saurait-elle se substituer aux fonctions organiques et cérébrales dont elle est issue, au titre, selon les neuroscientifiques, d'organe (illocalisable) du cerveau. Sorte d'appendice ou d'accessoire, la conscience ne se manifesterait qu'après coup, c'est-à-dire après les décisions de l'encéphale,³ décisions dont elle établirait le constat et vérifierait la concordance, quand elle ne se trouve pas par lui employée à travailler (en mode bradype) sur les choses non programmées qui exigent apprentissage ou solutions inédites, autrement dit sur de l'indéterminé. La sélection naturelle aurait donc retenu ce phénomène « émergent » qu'est la conscience parce qu'il se serait avéré utile à la survie, l'évolution réalisant là une belle économie de temps pour permettre à l'espèce de perdurer. Le cerveau n'aurait-il pas lui-même décidé de pallier la lenteur évolutionniste en produisant ce dispositif ? Or l'acte de décider implique préalablement définition d'objectifs. Mais comment décider de quoi que ce soit avant de posséder l'auxiliaire apte à fixer les buts ou, pour le moins, à justifier la décision ? Plus sérieusement : le cerveau humain serait-il ce qu'il est sans cet assistant ? Et s'il nous venait à l'esprit de crédibiliser la dialectique du maître et de l'esclave et d'augurer que le produit, dans un acte de sédition, en vienne à s'accaparer les pouvoirs du producteur – l'idée de soi en plus ? Avec ce surcroît d'être, le produit se ferait dès lors pleinement créateur, utilisant à son tour, dans la poursuite de ses fins, les vertus mêmes de son producteur.⁴

La conscience n'en resterait donc pas moins dépendante du bon fonctionnement de ces vertus et autres bases neuronales qui assurent précisément sa survie tout en lui offrant à façonner leur plasticité, laquelle pourrait être comprise comme un apprêt biologique de la liberté existentielle. Mais on ne peut soutenir ce postulat sans se faire aussitôt redresser les bretelles par la gente neurologue qui préfère soumettre cette heureuse flexibilité aux puissances de l'environnement exerçant sur elle un modelage marquant à l'insu de la conscience, dont les compétences se limitent au constat des résultats – qu'il lui reviendrait néanmoins d'assumer. En d'autres termes, du point de vue épistémologique, le cerveau et sa conscience sont des produits à la fois neurobiologiques et socioculturels. Aussi, entre mécanismes physicochimiques et déterminismes environnementaux, la liberté a peu de place. C'est donc du côté de ces mécanismes que les thèses neurobiologiques expliquent la créativité humaine.

Du déterminisme et du Moi libertaire

Vilayanur Ramachandran,⁵ féru d'esthétique, recense à son propos neuf lois universelles : le groupement, l'exagération, le contraste, l'isolement, la résolution du problème visuel, l'horreur des coïncidences, l'ordre, la symétrie et la métaphore. La loi du regroupement, par exemple, consiste à combler un objet fragmenté, à lui donner une

1 Il existe désormais aux États-Unis des parcs d'attraction « créationnistes ».

2 Voir, par exemple, M. Deric Bownds : « ce truc de l'esprit », à propos du « moi ». *La Biologie de l'esprit*. Paris : Dunod, 2001, p. 10.

3 Expériences archi-reproduites, depuis celle de Libet en 1983, et authentifiant ce qui semble désormais un fait irrévocable dans la sphère des neurosciences, bien que la science ait connu d'épistémologiques ruptures au cours de son histoire.

4 Robert Misrahi parlerait de « réversibilité » pour qualifier ce renversement de situation.

5 Vilayanur Ramachandran, *Le Cerveau fait de l'esprit*. Paris : Dunod, 2011. Voir chapitres 7 et 8.

forme pleine et unique. C'est ce qu'on appelle en neurologie le mécanisme de remplissage, faculté du cerveau dont il use en toute occasion (reconstruction d'épisodes, de formes, de mots, de gestes... à partir d'éléments dissociés). Autrement dit, le cerveau complète les informations manquantes. Tout ce que les cerveaux opèrent devant avoir une fonction de survie, ils auraient développé une capacité à créer une image mentale interne, c'est-à-dire un modèle du monde dans lequel ils peuvent s'imaginer leurs actes à venir et prévoir les conséquences. Lascaux serait le vestige de l'un de ces modèles. Donc l'imagination serait comme une « répétition théâtrale », virtuelle, de la réalité, et cette créativité impliquerait la région interne (le cortex ventromédian) des lobes frontaux en connexion avec les lobes temporaux impliqués dans les souvenirs visuels.

Si on ajoute à cela que l'hémisphère gauche, hémisphère du langage pour la plupart des cerveaux, recèlerait un « module interprète »⁶, qui a réponse à tout, nous voilà équipés pour inventer et le libre-arbitre et le moi. Mais, attention ! Ces inventions, ces créations demeurent elles-mêmes tout à fait virtuelles. En effet, ce module interprète, unifiant, lui aussi, tous les algorithmes cérébraux ou « états » mentaux, nous octroierait le sentiment d'un Moi central, d'un Soi qui décide librement, dirige et organise. En d'autres termes, ce Moi est une illusion. Le module interprète crée une illusion.⁷ Il faut dire que, expériences à l'appui, la plupart des informations « entrantes » sont directement traitées par le cerveau qui ne recèle aucune instance centralisatrice. Réseaux neuronaux, aires cérébrales, modules et sous-modules, tout cela se coordonne (et décide) sans chef. Aussi les neuroscientifiques développent-ils une véritable phobie à l'égard de quelque créature souveraine qui squatterait la tête et dirigerait tout, tel un homoncule que serait précisément le Moi – théorie attribuée « aux philosophes ». Le plus étrange est que ces mêmes neuroscientifiques, assurés du caractère illusoire du « moi », ne savent pas écrire une ligne sans s'y rapporter. C'est que l'illusion en question serait « incontournable » tant elle est fonctionnellement utile du point de vue de l'évolution : « ... elle *nous* rend bien service. [...] Une fois que *nous* pourrions expliquer comment *nous nous* sentons responsables, même si *nous* savons que *nous* vivons dans un léger décalage avec ce que fait *notre* cerveau, *nous* comprendrons pourquoi et comment *nous* faisons des erreurs de pensée et de perception. »⁸

Donc le Moi auteur et responsable, défendu par les philosophes, autrement dit pour eux la conscience, serait pour l'homme de science, qui n'identifie pas la conscience neuronale au moi, une « abstraction »⁹, une apparence. Mais en dénichant un module interprète inventant narrativement un Moi fonctionnel et son libre arbitre pour garantir l'entente cordiale entre les individus,¹⁰ les neuroscientifiques, en dignes descendants de Ptolémée, ne se seraient-ils pas engagés dans une guerre des apparences à sauver : celle du cerveau décisionnel contre celle du Moi-conscience libertaire ?

6 Voir Michael S. Gazzaniga, *Le Libre arbitre et la science du cerveau*. Paris : O. Jacob, 2011, chapitre 3 : « L'interprète ». Il y aurait à s'interroger sur le fait que ce « module interprète » donne à toute l'espèce le « moi » comme le premier violon donne à tout l'orchestre la.

7 Notons l'incohérence de telles analyses : à qui l'illusion du moi est-elle attribuée sinon à moi ? Il y aurait d'ailleurs à s'interroger sur le « fait » que ce « module interprète », qui est une affaire privée, donne à toute l'espèce le « moi » comme le premier violon donne à tout l'orchestre le la.

8 Michael S. Gazzaniga, *Le Libre arbitre et la science du cerveau*, op. cit., p. 85. C'est « moi », illusoire signataire de ces pages, qui souligne.

9 « Nous sommes cette abstraction qui se produit lorsqu'un esprit, émergeant d'un cerveau, interagit avec un autre cerveau ». *Ibid.*, p. 238.

10 « La responsabilité ne se trouve pas dans le cerveau [...] il faut penser la responsabilité en termes d'interaction entre les gens, de contrat social », grâce à l'illusion du moi. *Ibid.*, p. 212.

Qu'en déduire sinon que les neurochercheurs ajoutent un degré de virtuosité imaginative à leur module interprète, ce dont le phénoménologue est tout aussi capable ? Donc ce dernier postulera que, au niveau de l'humain, cette « fonction » que serait la conscience s'émanciperait en se dégageant des mécanismes et se donnerait pour finalité la créativité. Mais comment s'émancipe-t-elle ? En quoi consiste cette libération ? Et, d'abord, comment la conscience, en tant que phénomène, émerge-t-elle au sens biologique ? En effet, ce qui émerge de la matière ou du cerveau doit être de même nature que la réalité d'où il émerge. Michael Gazzaniga ajoute que cet émergent était imprévisible et qu'il ne répond plus aux lois qui régissent cela qui l'a produit, tout en restant cependant dépendant de son origine. Dépendant : c'est ce que j'ai déjà reconnu plus haut. Ne répondant plus aux mêmes lois : c'est une remarque à prendre en considération. Si c'est le cas, on comprendra pourquoi cet émergent qu'est la conscience se positionne comme dissident relativement à la réalité qui l'a produite, donc comme liberté. Mais alors la liberté naîtrait de la nécessité !

La liberté de la conscience

Au cours de sa vie utérine, le fœtus se développe selon des mécanismes rigoureux qui ne sont cependant pas immunisés contre les accidents. Intéressons-nous à quelques-uns de ces mécanismes, c'est-à-dire à ce qui fonctionne sans en avoir idée. Songeons d'abord à ces émissions neuronales spontanées qui ne répondent à aucun stimulus. Ainsi les neurones établissent entre eux des connexions, autrement dit des liens, des relations. Le pouvoir d'établir des relations (*intelligere*) entre les réalités est à la base de la logique. Une aire cérébrale lui serait d'ailleurs dédiée. Insistons ensuite sur le fait que les systèmes perceptifs du fœtus sont déjà opérationnels : l'ouïe, l'odorat, le goût, même la vision, et le toucher. Comme le fœtus produit également des mouvements spontanés, ainsi touchant et à la fois touché, il éprouve par réflexissements tactiles réitérés des sensations induisant au moins un sentiment de soi.¹¹ Complétons le tableau avec ce que les uns appellent instinct de vie ; les autres, élan vital ; Spinoza, désir ou *conatus* (que les neurologues traduisent par conation) ; bref ce mouvement d'exister – dit par Spinoza *appetitus* lorsqu'il n'est pas parcouru de conscience.

Or qu'est-ce que la conscience du point de vue du vécu ? C'est un phénomène perceptif qui, certes intellectuellement, se perçoit, c'est-à-dire qui a idée de soi. C'est un phénomène qui établit des liens entre les réalités, y compris entre les réalités idéelles. Et c'est un phénomène qui désire et qui le sait. Et ce qu'il désire c'est l'existence, non pas seulement la vie, la survie, mais l'existence : il désire exister comme sens. Aussi, sur la base de ces processus neuronaux connectifs, perceptifs et conatifs qui n'ont aucune idée d'eux-mêmes – du moins jusqu'à ce que le touchant-touché se répétant commence à fabriquer cette idée – *ce-qui-se-fait-conscience* (ou idée de soi) s'approprierait progressivement le principe de fonctionnement de ces mécanismes et, dans un acte libertaire, convertirait leur phénoménalité – la transphénoménaliserait – en Logos, Perception sensori-noétique (ou simplement Perception, avec majuscule) et Désir, c'est-à-dire en *activités* au fait d'elles-mêmes. Un tel acte exige cependant la présence de l'Autre sur fond de monde, autrement dit la présence d'un être qui parle, d'une façon ou d'une autre, et qui par là

11 « Cet aller-retour [le touchant-touché] sera répété plusieurs fois avec chaque fois la mise en jeu du *circuit réverbérant* ; il y aura prise de conscience de soi ». Stylianos Nicolaïdis, « "Penser" du point de vue de la neurobiologie », in *Revue Présentaine*, n° 27/28, printemps 2011, p. 39.

justifierait ce jaillissement conscient dans sa vocation existentielle. Ainsi la nécessité biologique (celle qui définit l'espèce) serait, avec la contingence, nécessaire à l'émergence de la liberté. Cet acte libertaire, se dégageant des mécanismes organiques et de leurs codes, ceux-ci et ceux-là cependant maintenus dans leurs fonctions naturelles respectives et respectables, serait en outre un acte altérité puisque la conscience se ferait ainsi qualitativement autre que le cerveau, tout en en récupérant pour elle-même les vertus portées sur un autre plan phénoménal. Par cet accès à la souveraineté, se constitue-t-elle comme un homoncule fixé dans la tête ?

Avons-nous que ces trois activités fondamentales, qui dans le « modèle » proposé définissent alors la conscience, sont indissociables. Elles s'impliquent les unes les autres, s'interpénètrent et s'imprègnent les unes des autres. Aucune ne saurait agir en autonomie. On ne perçoit pas sans établir des relations entre les réalités ni sans désirer. On ne désire pas sans percevoir ni établir des relations. On n'établit pas des relations sans désirer ni percevoir, cette perception devenant intellectuelle en ce qui concerne les idées qui sont des actes. Imprégnées les unes des autres, ces trois activités, sources de toute autre, sont donc elles-mêmes touchées-touchantes. Elles sont en quelque sorte la « chair » de la conscience et en constituent chaque acte ou acte-conscience.

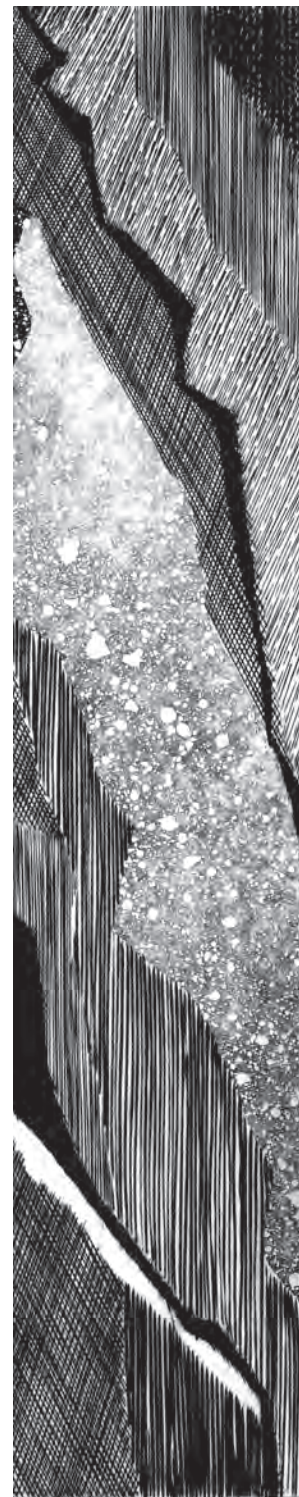
En tant qu'actes-consciences, les idées (affects compris), en relation réflexive les unes avec les autres, sont donc autant de Moi conscients de soi par relation haptique. Ainsi les idées organisent ensemble la pensée, la connaissance et l'existence. Aucune n'est centre et toutes se coordonnent de telle manière qu'elles constituent une réalité unifiée que structurent Désir, Logos et Perception. De ce point de vue, la conscience est donc à la fois une et multiplicitaire et se donne pour vocation la création d'un immatériel : le sens. Le sens est l'œuvre non matérielle de la conscience : *la création de soi comme sens*. Ainsi *Causa sui*, la conscience, touchée-touchante, n'est pas pure. Mi chair, mi-immatérialité, elle est un phénomène hybride. La pureté d'ailleurs l'annihilerait. On ne pense pas sans cerveau, on ne crée pas un immatériel sans matière. La conscience n'est donc pas pure, c'est pourquoi elle est libre, libre de produire ou de créer.

Toute conscience veut créer et se créer, veut ainsi accroître son existence en accroissant son être. L'acte créateur est voulu et pensé. Visant le sens, il apporte nouveauté. Aussi peut-on affirmer que l'homme « est fait pour créer » : il *se fait* pour créer. S'il en est empêché, il devient fou. Il peut alors céder, par compensation, à la production qui est aussi une solution paresseuse. La production de soi est un *ersatz* de création. On oublie qu'on est libre. On fonctionne. On s'abandonne aux déterminismes. On se choisit mécanique. Or toute création, toute production s'en va au monde. Petites ou grandes, nos œuvres vont au monde. Chacun se créant ou se produisant agit dans le monde, chacun y répond de soi. Et certains « soi » inventent des modules interprètes qui, au final, font figure d'illusion ou d'homoncule dans le cerveau.

Produit neurobiologique utile à la survie, instrument du cerveau, la conscience, sur la base de processus naturels nécessaires qui préparent son émergence, rompt avec ceux-ci, se libère de leurs lois et se donne pour mission la créativité puisque, libre, elle doit tout inventer. Renversant la mécanicité causale, le « produit » fonctionnel s'approprie certaines propriétés du cerveau pour en faire sa texture, et les transphénoménalise de telle sorte qu'il se crée comme activité au fait d'elle-même. A la fois chair et sens, la conscience prête une part de son statut à son producteur qui, de celle-ci, consigne les actes, manœuvrant ainsi les ficelles de sa permanence, de sa santé et de sa survie. Donc, si le cerveau prend des décisions c'est en tant que conscience sous son aspect charnel. C'est un redoublement de conscience sous l'aspect du sens qui expliquerait entre l'un et l'autre ce décalage temporel apparent

enregistré par des appareils encore incapables de capter le jeu réflexif des actes ou idées ou « moi » qui, en tant que sens, constituent l'aspect immatériel de la conscience que la science ne nie pas.¹²

Sans conscience, le cerveau fonctionne et produit aveuglément : il ne décide rien. Donc il ne saurait présager que, en produisant sans le savoir cette incidente – la conscience –, celle-ci décréterait sa dissidence en tirant bénéfice des propriétés de son producteur, lui-même tirant bénéfice de l'activité de sa production puisque, grâce à elle, il se trouve enrichi d'idée de soi, de pouvoir décisionnel et de liberté créatrice.¹³



12 Voir, par exemple, Jean-Pierre Changeux : « la transition de cet ensemble matériel vers l'immatériel [...] se fait par une infinité de petits pas ». *L'Homme de vérité*. Paris : O. Jacob, 2002, p. 113.

13 Mais, entre elle et lui, ce n'est pas encore la belle « réciprocité » décrite par Robert Misrahi. Il s'agirait plutôt de ce que le philosophe appelle la « réversibilité contractuelle ».